



FORMATION DECOUVERTE DU TIR A L'ARC A CHEVAL

Cette formation destinée aux enseignants et animateurs d'équitation vous permettra de développer votre palette d'outils pédagogiques en proposant une discipline simple et accessible.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Connaître le matériel nécessaire et adapté à la pratique du tir à l'arc à cheval ;
- Savoir ou acheter son matériel de tir à l'arc ;
- Savoir consulter le règlement applicable au tir à l'arc dans le but d'organiser sa première compétition ;
- Connaître le principe du chargement rapide et le mettre en application à pied ;
- Mettre en place et animer une séance de tir à l'arc à cheval ;
- Tirer ses premières flèches à cheval et au galop ;
- Respecter les règles de sécurité applicables au tir à l'arc.

PUBLIC VISÉ :

Tout public : salariés, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion professionnelle, dirigeants, étudiants....

NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS

Cette formation nécessite :

- **un diplôme d'encadrement de l'équitation ;**
- **un Galop 4 minimum.**

LA DURÉE DE FORMATION

Durée totale de la formation : 7 heures.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation s'effectue **en présentiel** dans les locaux de l'organisme de formation et avec les moyens techniques mis à disposition par le formateur : cela inclus le matériel de tir à l'arc et la cavalerie adaptée.

En début de formation, des supports pédagogiques seront mis à la disposition de chaque stagiaire.



La formation est constituée d'une **partie théorique** (démonstration par simulation d'une journée d'activité par le formateur) et d'une **partie pratique** (application par le biais d'exercices et cas pratiques réalisés par les stagiaires selon diverses simulations événementielles - mises en situation).

Chaque journée est ponctuée par des temps d'échanges (tables rondes) entre les stagiaires et la formatrice.

CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

INTRODUCTION :

- **Présentation de la formation** (méthodologie, modules, objectifs, planning) et du formateur ; -

Présentation de chaque stagiaire, son parcours, ses besoins, ses projets, son ressenti au départ de la formation.

MODULE 1 - 3 heures

Partie théorique en salle :

- Historique de la discipline ;
- Découverte et choix du matériel de Tir à l'arc à cheval ;
- Les règles de sécurité en tir à l'arc à cheval ;
- La technique de chargement rapide ;
- Animer une séance de tir à l'arc à cheval : exemple de jeux ;
- Le tir à l'arc à cheval en compétition : les différentes épreuves.

MODULE 2 - 4 heures

Partie pratique, mise en application des concepts théoriques :

- Découverte et pratique de la technique de chargement rapide à pied ;
- Comment désensibiliser son cheval à l'arc et au bruit des flèches ;
- Mise en place type d'une séance d'animation dans une carrière ;
- Découverte et pratique à cheval sur la séance d'animation mise en place.

L'ENCADREMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Nicolas Richard, gérant du centre équestre d'Agon Coutainville, est responsable de la formation d'animateur d'équitation. Il est titulaire d'un master de droit fondamentaux, du BEES 1° équitation et du brevet d'animateur poney. Enseignant d'équitation, il est formé à de nombreuses disciplines telles que le concours complet, la voltige et le Horse Ball. Intéressé par toutes les innovations en termes de pédagogie permettant de diversifier son enseignement, il saura être bienveillant et à votre écoute afin de vous aider à développer vos compétences et apporter une plus-value à votre enseignement.

Il a également été formé au Tir à l'arc par Thierry Descamps, sportif de haut niveau en tir à l'arc à cheval.

LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI



La formation sera principalement évaluée selon les critères suivants :

- Par une feuille d'émargement signée par les stagiaires le matin et l'après-midi ;
- Par la mise en pratique des connaissances théoriques ;
- Par une table ronde d'échanges entre les participants en fin de journée ;
- Par un questionnaire à choix multiples ;
- Par un questionnaire de satisfaction remis à l'issue du stage ;
- Par une remise de l'attestation de présence et de réussite à chaque stagiaire en fin de journée.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription s'effectue au minimum 10 jours avant la formation, tout d'abord par une prise de contact (afin d'évaluer vos attentes) par mail : formationaeagon@gmail.com ou par téléphone au **0244849996** afin de respecter un délai de rétractation légal avant de commencer la formation. Ensuite, un contrat (ou une convention de formation) sera à compléter et à nous retourner daté et signé afin de finaliser votre inscription.

Un questionnaire individuel de positionnement sera remis en amont de la formation à chaque stagiaire afin de pouvoir évaluer au mieux les besoins, les attentes et les objectifs de chacun.

TARIF

Le coût total de la formation s'élève à **80 € TTC** (dont TVA 20%).

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Notre organisme tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toute question, merci de contacter Nicolas Richard, formationaeagon@gmail.com ou au 02 44 84 99 96.

CONTACT

Nicolas Richard, formationaeagon@gmail.com ou au 02 44 84 99 96.

Centre équestre d'Agon Coutainville – 56, charrière du commerce 50230 Agon Coutainville – N° 50756918400017 – NDA -
Coordonnées de contact : formationaeagon@gmail.com et 0244849996
Version 01 du 01012022 3